

Groupe majoritaire Saint-Jean ma ville

La démocratie participative au cœur de l'action politique

Les dernières réunions de quartiers organisées par le Maire et la Municipalité ont montré combien les Saint-Jeannaises et les Saint-Jeannais appréciaient ces moments de démocratie de proximité. Ces réunions ont en effet attiré 300 personnes, curieuses de mieux connaître le fonctionnement et le développement de leur ville.

Présenter

A l'occasion de ces rencontres, Bruno Espic, le Maire, a pu retracer toute l'action portée par la Municipalité depuis un an. Les grandes infrastructures tout d'abord : elles préparent la ville de demain et lui permettent de s'adapter à son évolution démographique et à conforter sa place au sein de Toulouse Métropole. Ainsi, les nouveaux restaurants scolaires et les salles de classe supplémentaires des écoles Joséphine-Baker, l'Espace Service Jeunesse l'Annexe pour les 11-14 ans, le tennis couvert Séverine Rival-Pinaud, le rajeunissement du dojo Clair-Matin sont autant d'équipements structurants pour la commune. De nombreux services se développent également pour contribuer à maintenir un haut niveau de service public au bénéfice des Saint-Jeannaises et des Saint-Jeannais : ouverture prochaine de 12 places d'accueil petite enfance au sein d'une MAM, services aux seniors, mise en place d'une mutuelle municipale, application mobile...

Expliquer

Tous ces projets et ces services nécessitent de la pédagogie pour que chacune et chacun en comprenne le sens, les enjeux et parfois les contraintes. Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous voulons multiplier les occasions de contact direct avec la population pour expliquer nos choix et répondre aux légitimes interrogations. Ces réunions de quartier sont l'occasion pour chacun de bien comprendre l'impact des décisions municipales sur son quotidien, son quartier. Des logements doivent être construits dans mon quartier : quelles précautions la Ville a-t-elle prises pour qu'ils s'intègrent dans l'environnement communal ? Pourquoi des herbes ne sont pas tondues sur certaines parcelles publiques ? Comment les dessertes en transports en commun vont-elles être améliorées ? Enfin, il est important pour la transparence de l'action publique d'expliquer aux contribuables comment l'argent public est utilisé.

Adapter

Mais ces réunions, tout comme les enquêtes qui sont régulièrement menées, permettent aussi d'adapter le service public local à l'évolution des besoins des habitants. Par exemple, à partir du 1er juillet, les horaires de l'Hôtel de Ville vont évoluer pour proposer une ouverture jusqu'à 19H le mardi. Des citoyennes et citoyens vont être réunis au sein de comités consultatifs pour enrichir les propositions de la Municipalité en matière de mobilités, ou de transition écologique.

Autant de moyens de partager la décision publique ! —

L'équipe « Saint-Jean ma ville » autour du Maire, Bruno Espic.

Groupe Aimer Saint-Jean

Les sujets sur l'urbanisme et l'évolution de la population de notre commune sont souvent évoqués par nos concitoyens. Que l'on soit au marché, dans les magasins locaux, au bar «La Villa Saint-Jean» ou chez le coiffeur, les habitants échangent ou questionnent les élus sur ce sujet.

Tout d'abord, il est loin le temps où un maire peu inspiré, avait dit que notre commune ne dépasserait jamais 10.000 habitants. Nous sommes à plus de 11.000 et cela ne faiblit pas, suite à l'attractivité de Toulouse. Cela est positif pour l'activité économique pour nos enfants mais a également des aspects négatifs (transports collectifs insuffisants, infrastructures routières obsolètes, course à la construction d'équipements scolaires...).

De plus, les règles d'urbanisme évoluent : arrêt de la consommation de terre pour la construction, conservation maximum des espaces verts. Enfin, en une dizaine d'années, l'absence de continuité de la gestion de l'espace public de notre commune, favorise un développement plus ou moins contrôlé. Notre ancien POS a été remplacé par le PLU métropolitain, puis retour au POS suite à l'annulation du PLU et maintenant, depuis mai 2023, la mise en place du RNU (Règlement National d'Urbanisme). En attendant l'arrivée du nouveau PLU Métropolitain !

Nos fondamentaux : nous ne contrôlons ni les arrivées de population sur la région Toulousaine, ni les évolutions législatives sur l'urbanisme, ni la gestion des populations. Mais localement, nous pouvons gérer. Par exemple, la hauteur des nouveaux bâtiments (pas plus de R+2 même en cœur de ville), les impacts des nouvelles constructions sur le voisinage. Nous devons également favoriser l'extension des transports en commun (prolongement de la L9, liaison avec la gare de Montrabé pour le futur RER...). Le futur se prépare aujourd'hui pour éviter de nouveaux désagréments demain.

Bravo au Toulouse Football Club et au Stade Toulousain pour leurs victoires au Stade de France cette année ! —

Si vous souhaitez échanger ou proposer des actions, vous pouvez nous contacter par mail : aimersaintjean31@gmail.com

*P. Durandet, C. Boesh-Biay, B. Boulouys
et M. Mikhaïloff*